

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 34

Montréal, Jeudi, 23 Aout 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—La presse d'Ontario à Québec.—La Chambre infâme.—Les cieux et leurs habitants (suite), par Giulio.—A propos du choléra.—Nos gravures : Le capt. Mathieu Webb ; Mgr Lamazou ; M. de Marolles ; L'Ange et l'Enfant ; Une nuit d'été.—Insectes nocturnes et crépusculaires.—Le fouet.—Ça et là.—Les géants de bronze.—Choses et autres.—Poésie : Le nid brisé.—Le moulin rouge (suite).—De tout un peu.—Les chats fonctionnaires.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : Le commandant Berthe de Villers-Berthen ; M. De Marolles, chef d'état-major ; Mgr Lamazou, évêque d'Amiens ; Le capt. Webb.—L'Ange et l'Enfant.—Une nuit d'été.—Porteuse d'eau.

NOTES SUR L'IRLANDE

(Suite)

III

Scotie Majeure, Inverne et Hibernie sont les premiers noms portés par l'île d'Erin ; ce n'est qu'au quatorzième siècle qu'elle prit celui d'Irlande.

Ses premiers habitants furent, selon toute probabilité, des Phéniciens, qui formaient l'une des branches de la grande famille des Scythes.

On remarqua toujours trois peuples distincts qui, par leur agglomération, formaient la presque totalité de la population de l'Irlande : des Ecossais ou Scots ; des descendants d'Ibériens, venus d'Espagne, et des descendants d'Angles ou d'Anglais ; les autres habitants étaient d'origine mixte.

Le celtique qui, de nos jours, a fait presque complètement place à l'anglais, était la langue la plus généralement parlée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, chacun des peuples habitant l'Irlande suivait son culte propre ; ce n'est qu'au sixième siècle que le christianisme y fut introduit par saint Patrice.

La religion catholique paraît s'être établie aussi difficilement dans ce dernier pays que chez les autres nations de l'Europe.

Dans le but de défendre les églises et les monastères, on fut obligé de construire des tours fortifiées qui servaient à protéger ces établissements religieux. C'est ce que semble prouver les anciennes ruines de fortifications, dont des vestiges existent encore de nos jours, et qui ont été évidemment érigées dans un but de protection par les chrétiens. Ce qui nous porte à croire cela, c'est que ces fortifications font partie d'anciennes églises (1).

C'est à la fin du cinquième siècle que les premiers monastères furent établis. Sainte Brigitte, qui en a été la fondatrice, se contenta d'abord de les fonder dans les lieux où les sœurs étaient nées ; mais bientôt ils devinrent si populaires, qu'elle fut obligée d'accepter les offres du peuple de Leinster, qui lui fit bâtir un monastère où la sainte et plusieurs de ses compagnes se rendirent.

Le nom de Kildare (*cellule du chêne*), fut donné à ce monastère à cause d'un chêne qui se trouvait près de cette place, et dont le tronc est demeuré intact jusque dans le douzième siècle, personne n'osant y toucher.

Les pèlerins accoururent de toutes les parties de l'Irlande pour venir au monastère. Plusieurs de ces pèlerins, ne voulant plus retourner dans leurs villes natales, s'établirent à Kildare et formèrent le noyau de la population de cette ville.

**

La population primitive de l'Irlande était divisée en plusieurs tribus semi-barbares, gouvernées par des chefs.

Ces diverses tribus ont été sans doute civilisées par différentes migrations de peuples étrangers qui vinrent habiter l'Irlande, qui y firent souche et laissèrent des traces qui sont encore visibles de nos jours.

(1) *Cat. of I. His. and Dub. Rev.*, O.N. Daunt.

Ces divers peuples étaient fréquemment en guerre les uns contre les autres. Les causes étaient dues à la jalousie des chefs, à la différence des origines et aussi à leur manière de se procurer le nécessaire à la vie. Étant essentiellement guerriers, ces peuples ne s'occupaient guère d'agriculture ; lorsque la famine menaçait, on se faisait la guerre pour se procurer ce dont on pouvait avoir besoin. Cela a duré jusqu'à l'arrivée de Strong-bow.

À cette époque, non seulement ces peuples étaient beaucoup plus civilisés que les habitants des royaumes fondés par les Anglais dans la Grande-Bretagne, mais ils l'étaient encore plus que ceux des royaumes franc et bourguignon des Gaules (1).

**

Les cinq provinces de l'Ulster, de Leinster, de Connaught, de Munster et de Meath formaient cinq royaumes, gouvernés chacun par un de leurs princes. Les familles royales pour ces diverses provinces étaient, pour l'Ulster, les O'Neils ; pour le Connaught, les O'Connors ; pour le Munster, les O'Briens ; pour le Leinster, les McMurrroughs. Le Meath, suivant plusieurs auteurs, appartenait à l'Ulster.

Les rois de ces provinces étaient indépendants les uns des autres. Cependant, nous devons dire que le roi de l'Ulster, qui tenait sa cour à Tara, paraît avoir toujours eu une certaine autorité sur les autres souverains. Mais ce n'est que par la force des armes qu'il parvenait à garder sa suprématie sur les autres royaumes, et il eut plusieurs combats à soutenir contre le roi du Munster. Ce dernier royaume, après avoir été vaincu, fut divisé en deux districts, ceux de Thomond et de Desmond. Les deux principales familles de ces districts, les O'Briens et les McCarthys, occupèrent ensuite alternativement le trône vassal de Cashel.

La succession au trône pour ces divers royaumes était régularisée par la loi dite de *Tanistry*. Cette loi restreignait la succession à la famille du prince régnant, mais le cadet des garçons, de même que le plus jeune, pouvait être roi aussi bien que l'aîné.

L'héritier présomptif s'appelait *Tanist* ; il devait être chevalier et âgé de vingt-cinq ans. Outre cela, il était nécessaire qu'il eût certaines qualités physiques, par exemple une haute taille, une figure noble et belle, etc. Enfin, il était obligatoire qu'il descendit de Milésius (2) ou de l'un de ses compagnons.

**

Il y eut plusieurs émigrations de peuples étrangers en Irlande. Nous voyons, par exemple, les Scandinaves s'établir à l'entrée de toutes les rivières et former plusieurs établissements commerciaux qu'ils protégeaient par des forts.

Les Scandinaves, de même que les Anglais dans la Grande-Bretagne, nuisirent beaucoup à l'expansion du christianisme en Irlande ; ils ne se convertirent à ce culte que dans la seconde moitié du dixième siècle.

Les habitants du nord paraissent avoir eu la suprématie sur la plus grande partie de l'Irlande durant deux siècles, depuis la première soumission des insulaires par Turges, au commencement du neuvième siècle, jusqu'à la bataille de Clontarf. Dans cette bataille, les Danois, qui s'étaient introduits en Irlande dans le sixième siècle, et qui avaient forcé les habitants de l'île à se réfugier dans l'intérieur du pays après qu'ils eussent pris possession de toutes les côtes, furent complètement battus. Après leur défaite, ils ne quittèrent pas cependant l'Irlande ; ils continuèrent de cultiver leurs terres. Ils gardèrent de plus leurs relations antérieures avec les habitants de la Grande-Bretagne, par lesquels ils ont été initiés, plus que par les Irlandais, à la religion catholique. Et pour preuve de ce que nous avançons ici, c'est que les premiers évêques danois de Waterford et de Dublin furent sacrés à Canterbury.

(1) *Short history of the kingdom of Ireland from the earliest times to the union with Great Britain*, par Walpole. Harper, éditeur, New-York.

(2) Milésius appartenait à la race scythe ; il vint, avec son fils et plusieurs colons, directement d'Espagne, s'installer en Irlande à une date très reculée.

Il n'y a pas de doute que les Danois contribuèrent beaucoup à la conquête de l'Irlande par les Normands et les Angevins, quoiqu'ils lui aient été opposés d'abord.

La défaite complète des Danois à Clontarf aurait été suivi d'un regain de prospérité en Irlande, si bientôt après n'avaient commencé les démêlés pour la suprématie de l'île entre la famille héréditaire et les rois du Munster. Ces démêlés durèrent près de deux siècles. Le premier roi du Munster qui usurpa le trône de Tara fut Brien Boru (Brian Borough ou Boroinhe), qui, après plusieurs victoires sur les autres rois irlandais, devint souverain de toute l'île. Il mourut assassiné dans sa tente après une grande bataille dont il était sorti vainqueur.

Notre intention n'étant pas de suivre pas à pas toutes les luttes que se sont livrées les petits souverains irlandais, nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet. Ce que nous pouvons dire, c'est que les différents peuples qui habitaient l'Irlande ne cessèrent qu'à de rares intervalles d'alimenter ces divisions qui devaient être plus tard d'un si grand avantage pour la Grande-Bretagne, lorsqu'elle eût décidé la conquête de l'île sœur.

**

Tout le code judiciaire de l'Irlande, à cette époque, consistait en une seule loi appelée : loi *Brehon*.

Le trait le plus remarquable de cette loi, c'est que le meurtre n'était puni que par une amende appelée *eric*.

L'office de *brehon*, nom porté par le magistrat chargé d'appliquer cette loi, était héréditaire et se transmettait de père en fils ; il était restreint à certaines familles, de même que la plupart des grandes charges.

**

Si la France a eu ses bardes, l'Espagne ses troubadours, l'Irlande, elle aussi, a eu ses chantres théologiques et guerriers. Voici ce qu'en dit le Dr Jacobi, dans son excellent ouvrage que nous avons déjà cité, le *Dictionnaire mythologique universel* :

« L'Irlande qui, jusqu'au douzième siècle, a ignoré l'usage de la prose, vit, comme on le pense bien, fleurir les bardes qui recevaient leur éducation poétique et musicale dans des collèges institués à cet effet. Ils se divisaient en trois classes : 1^o. Les *ollamhain redan* ou *filidhe*, poètes théologiques et guerriers ; au jour de bataille, c'étaient les *filidhe* qui marchaient à la tête de l'armée, la harpe à la main, vêtus de robes blanches longues et flottantes, et entourés d'*orfidigh* ou musiciens. 2^o. Les *breitheamain*, qui versifiaient les lois et les promulguaient, assis en plein air sur une éminence. 3^o. Les *seanachaidhe*, généalogistes et chroniqueurs. Une quatrième classe comprenait tous les bardes inférieurs qui n'étaient que joueurs d'instruments. »

Comme on le voit par la citation ci-dessus, le chant et la musique étaient cultivés par le peuple irlandais. Ce peuple était chanteur et musicien de même que tous les peuples primitifs. C'est grâce aux chants laissés par les bardes que nous devons de connaître les hauts faits des héros et les événements les plus remarquables de la première partie de l'histoire d'Irlande.

La musique irlandaise a joui dans ces temps d'une certaine considération. On voit, par exemple, au septième siècle, Gertrude, fille de Pépin, maire du palais, faire venir en France quelques musiciens irlandais pour enseigner la psalmodie aux sœurs de l'abbaye de Nivelles.

Suivant certains antiquaires, la musique, dans l'ancienne église irlandaise, n'était pas semblable à celle de Rome. Ses chants et sa musique, suivant eux, venaient de l'Asie, et avaient été introduits en Irlande par des missionnaires grecs. D'un autre côté, Moore et d'autres écrivains affirment que les chants liturgiques irlandais, avant l'introduction des chants latins ou grégoriens par saint Malachie, dans le douzième siècle, étaient ceux introduits par saint Patrice.

G.-A. DUMONT.

(A suivre)

Le marquis de Lorne, la princesse Louise et lord Lansdowne, le nouveau gouverneur du Canada, feront un voyage aux chutes de Niagara, en septembre prochain.